



Accueils Collectifs de Mineurs sur les communes d'AUX MARAIS et de ST MARTIN LE NŒUD (Vacances juillet, août 2018)

Les tarifs sont modulés selon les ressources, le lieu de résidence de la famille, le nombre d'enfants à charge.

Attention : Si les enfants sont en garde partagée, seul le foyer percevant les allocations bénéficiera du tarif dégressif.

⇒ Forfait semaine et 1/2 semaine concernant les habitants de la commune de ST MARTIN LE NŒUD :

Application du barème N°1 de la Caisse d'Allocations Familiales avec un plancher fixé à 550€/mois et un plafond fixé à 3 200€/mois, pour les ressources comprises entre 551€ et 3 200€, un pourcentage est appliqué.

	Composition de la famille	Ressources Mensuelles (RM)		
		Inférieures ou égales à 550€	de 551€ à 3200€	Supérieures à 3200€
Barème N°1 St Martin Le Nœud	1 enfant	1.64€/jour/enfant	0.32% des RM par jour de 8h	10.30€/jour/enfant
	2 enfants	1.54€/jour/enfant	0.30% des RM par jour de 8h	9.60€/jour/enfant
	3 enfants	1.44€/jour/enfant	0.28% des RM par jour de 8h	9.00€/jour/enfant
	4 enfants	1.33€/jour/enfant	0.26% des RM par jour de 8h	8.40€/jour/enfant

⇒ Forfait semaine et 1/2 semaine concernant les habitants de la commune d'AUX MARAIS :

Application du barème N°4 de la Caisse d'Allocations Familiales avec un plancher fixé à 550€/mois et un plafond fixé à 3 200€/mois, pour les ressources comprises entre 551€ et 3 200€, un pourcentage est appliqué.

	Composition de la famille	Ressources Mensuelles (RM)		
		Inférieures ou égales à 550€	de 551€ à 3200€	Supérieures à 3200€
Barème N°4 Aux Marais	1 enfant	1.33€/jour/enfant	0.26% des RM par jour de 8h	8.40€/jour/enfant
	2 enfants	1.23€/jour/enfant	0.24% des RM par jour de 8h	7.70€/jour/enfant
	3 enfants	1.13€/jour/enfant	0.22% des RM par jour de 8h	7.10€/jour/enfant
	4 enfants	1.02€/jour/enfant	0.20% des RM par jour de 8h	6.40€/jour/enfant

Communes non conventionnées : Hors Aux Marais en juillet et août sur site.	1H00	1 journée de 8h	Mercredi (4h00)	1 semaine vacances 5 jours
Surcoût appliqué pour les familles	+ 0.75€	+ 6€	+ 3€	+ 30€

Communes conventionnées :	- Auneuil (Tiersfontaine, Grumesnil, Sinancourt, La Neuville sur Auneuil, Troussures)
	- Auteuil (St Quentin d'Auteuil)
	- Berneuil en Bray
	- Villers St Barthélémy (Bailly, Le Ply)
	- Goincourt
	- St Martin Le Nœud

A noter : Pendant les vacances, les accueils avant et après la journée d'animation, ne bénéficiant pas du soutien de nos partenaires, son coût est forfaitaire (à la séance) et représente **0.32%** des revenus du foyer/8*le temps de la séance.

⇒ Les inscriptions sont obligatoires, sans le dossier complété et signé, votre enfant ne pourra pas être accueilli. Vous pouvez télécharger le dossier sur le site : csrcantonauneuil.com ou le retirer directement au Centre Social Rural La Canopée à Auneuil ou auprès de votre commune (aux heures d'ouvertures).

⇒ Une feuille de préinscription est à remplir pour le mois, facturation mensuelle adressée par le Centre Social Rural La Canopée selon les présences effectives (le matin et le soir sont facturés à la séance).

⇒ Pour tous renseignements complémentaires (inscription, tarifs ...) se renseigner auprès du Centre Social Rural La Canopée au :

☎ 03.44.84.46.83

✉ csr-cyber-auneuil@hotmail.fr